CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

◉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Association canadienne des producteurs d'acier

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Les divers secteurs de la fabrication de pointe, notamment celui de l'acier, subissent de fortes pressions en matière de recrutement et de perfectionnement de travailleurs hautement qualifiés pour contrer les pénuries croissantes. Le gouvernement doit faire une priorité du problème largement reconnu des compétences en s'associant à l'industrie dans deux domaines clés. Les ententes gouvernementales F/P/T sur le projet de Subvention canadienne pour l'emploi (SCE) peuvent permettre de former de nouveaux travailleurs qualifiés. De plus, les compétences des employés de ce secteur doivent constamment élargies. La recommandation peut s'appuyer sur un crédit d'impôt visant à former les travailleurs pour les familiariser au matériel et aux procédés de fabrication de pointe.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Des fonds de la Subvention canadienne pour l'emploi ont été réservés au budget de 2013; ces fonds se situent dans le cadre financier. Dans le contexte d'un nouveau crédit d'impôt à la formation, le gouvernement ferait partenariat avec l'industrie pour stimuler le perfectionnement des compétences des travailleurs actuels, en fonction des besoins des entreprises et avec le concours de toute une gamme de fournisseurs de formation, rendant compte de l'évolution des besoins et de la démographie de la main-d'oeuvre actuelle. À mesure que les procédés industriels deviennent plus complexes, cela renforcera la productivité et l'innovation. L'introduction d'un crédit d'impôt à la formation pourrait être financée en faisant en sorte qu'il puisse être crédité contre les augmentations des cotisations de l'assurance-emploi.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Tous les secteurs de la fabrication ont des problèmes de compétence et l'industrie de l'acier ne fait pas exception. En raison de l'ampleur du problème, il est d'autant plus urgent de régler la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans le secteur canadien de l'acier : il faudra entre 5 000 et 10 000 travailleurs spécialisés qualifiés et 29 000 nouveaux travailleurs dans les cinq années qui viennent. Compte tenu de la concurrence à l'égard de talents compétents, il est logique que le gouvernement s'associe à l'industrie pour investir dans le perfectionnement d'une main-d'oeuvre qualifiée pour le secteur industriel.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

L'ampleur et la complexité du besoin de talents pour le secteur moderne de la fabrication sont largement méconnues. À mesure que vieillit la population active, il faut former et attirer vers les divers secteurs de la fabrication, dont celui de l'acier, une nouvelle génération de travailleurs industriels hautement qualifiés. Il est crucial de disposer d'une main-d'oeuvre qualifiée dans les industries de l'innovation et à valeur ajoutée afin de créer la richesse nationale; les travailleurs concernés en retirent un perfectionnement de leurs compétences et une augmentation de leur polyvalence dans la population active.

Sujet : Commerce et investissement

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le système de recours commerciaux du Canada comporte des droits antidumping et droits compensateurs (DA/DC) pour aider à compenser les effets de distorsion du marché des importations déloyales. Il est essentiel, pour l'industrie canadienne, que ce système de recours commerciaux fonctionne de façon efficace et efficiente afin de rétablir les règles du marché dans le secteur des échanges. Ainsi, les autorités gouvernementales de l'ASFC doivent disposer de ressources d'enquête et d'exécution adéquates (personnes et financement), particulièrement compte tenu du fait que les cas deviennent de plus en plus compliqués et que la charge de travail augmente en raison de l'augmentation des importations non-ALENA et pour éviter l'évasion de droits DA/DC approuvés.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$5 millions-9.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le nombre de cas réels de commerce déloyal et coûteux pour le Canada en matière de production et d'emplois industriels rend d'autant plus aigu le besoin de ressources supplémentaires pour les enquêtes et l'application de la loi. Au besoin de ressources s'ajoute la difficulté croissante d'enquêter sur ces pratiques dans diverses instances. En ce qui a trait au gouvernement, le problème a également des incidences importantes en matière de recettes, c'est-à-dire que pour chaque 100 emplois perdus en raison des importations sous-évaluées, le gouvernement perd environ 1 million de dollars, ne serait-ce qu'en impôt sur le revenu de ces travailleurs. Le gouvernement tire également avantage des droits perçus. Ces avantages financiers compensent les coûts supplémentaires.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'existence d'un système de recours commerciaux fort et efficace est précieux pour les fabricants canadiens de toutes les régions touchées par les conséquences négatives des importations déloyales. Partout au pays, les fabricants comptent sur le système de recours commerciaux du Canada pour rétablir les règles du marché en matière de concurrence avec les exportateurs étrangers. L'industrie de l'acier et sa chaîne d'approvisionnement, partout au Canada, peuvent soutenir la concurrence des autres pays du monde sur les principes fondés sur le marché dans le cadre de règles acceptées en matière de commerce international. Toutefois, les importations déloyales coûtent des emplois aux Canadiens et perturbent les marchés proprement intérieurs.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les exportateurs de nombreux pays, notamment la Chine, s'efforcent d'atteindre leurs objectifs économiques en expédiant au Canada et vers d'autres marchés libres des produits sous-évalués et subventionnés. Si les importations arrivent à des taux non commerciaux, les emplois à forte valeur du secteur canadien de la fabrication, et la production qui en découle, ainsi que les rapports avec les fournisseurs associés, profitent directement de mesures fructueuses de recours commerciaux. Si ces recours ne peuvent être concrétisés, cela pose également un risque pour les investissements futurs au Canada.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Les modifications récentes au crédit d'impôt RS&DE, même si elles sont favorables aux PME, ont entraîné une baisse du soutien à la R et D/l'innovation dans les industries de plus grande taille et à fort apport en capital, par exemple le secteur de l'acier. Cela influe sur le coût relatif de l'innovation et sur la capacité d'attirer des investissements canadiens. Le gouvernement devrait réévaluer la situation et trouver les meilleurs moyens de soutenir cette innovation, qui aide l'industrie canadienne à prouver qu'il vaut la peine de faire concurrence pour des mandats d'innovation, au moyen de crédits d'impôt remboursables et fondés sur l'investissement ou d'autres moyens, par exemple des programmes de financement direct.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Que l'on procède par crédits d'impôt ou programmation directe, il y aura des répercussions en matière de recettes et de coûts. Puisque l'intention est d'accroître l'innovation et la compétitivité de l'industrie, le gouvernement pourrait « financer » ces changements de trois façons. Premièrement, une partie des économies issues de la modification du programme RS&DE pourrait être réaffectée. En deuxième lieu, l'augmentation de l'investissement et de la croissance entraînera une augmentation des recettes fiscales. Troisièmement, certains fonds des agences régionales de développement dont les objectifs sont compatibles pourraient être réaménagés à cette fin.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les mesures recommandées s'appliqueraient avant tout aux entreprises les plus grandes, à fort apport en capital, pour renforcer leur productivité et leurs perspectives d'investissement. Toutefois, elles pourraient aussi s'appliquer aux entreprises canadiennes de taille moyenne. Il y aurait des répercussions secondaires vers les partenaires concernés de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que pour les travailleurs et les collectivités, qui profiteraient de meilleures perspectives de croissance.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Il est essentiel que l'appui du gouvernement à l'innovation industrielle soit efficace, efficient et aille dans le sens des besoins de la collectivité industrielle. Les programmes de soutien gouvernemental à l'innovation existent dans tous les pays industrialisés. En s'associant avec l'industrie dans le sens de l'innovation et des investissements en capital axés sur le marché, le gouvernement, par ces mesures, peut aider le Canada à attirer des mandats mobiles de R et D/d'investissement. Ces mesures aideront également à combler le « fossé » de l'innovation, un problème suffisamment étudié au Canada.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

1) Le secteur de la fabrication, un secteur important et générateur de richesse dans l'économie canadienne, fait face à de grandes difficultés sur le marché du travail. Élément central des grandes grappes industrielles, le secteur de l'acier intervient pour au-delà de 100 000 emplois et est un participant important du rendement économique du Canada. Il est essentiel d'investir dans la mise à niveau constante des compétences de la main-d'oeuvre actuelle.

2) L'association appuie les efforts du gouvernement pour créer de nouvelles perspectives internationales pour les entreprises canadiennes au moyen d'un programme ambitieux de libre-échange. L'un des corrollaires obligés et importants, par contre, est de veiller à ce que, sur notre propre marché, le commerce repose sur les règles du marché. Les ALE qui aboutissent à des avantages économiques nets pour l'industrie canadienne sont susceptibles de créer des emplois de haute valeur, si les deux côtés de la médaille sont pris en considération. L'objectif du Canada de poursuivre la libération des échanges et l'ouverture des marchés doit donc être complété par un système fort et efficace de recours commerciaux qui agira comme soupape de sécurité majeure pour les fabricants canadiens contre les conséquences défavorables des importations déloyales.

3) Il est de plus en plus évident, particulièrement pour les grandes entreprises multinationales, qu'il existe une concurrence mondiale en matière d'investissement et de mandats de R et D. Il est donc essentiel que le Canada se dote d'une solide politique d'innovation favorable au secteur de la fabrication et assortie de mesures de soutien tel que celles préconisées, pour permettre à l'entreprise canadienne de soutenir avec efficacité la concurrence et d'attirer et concrétiser des projets et processus technologiques de pointe.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.